

Documents d'information
SG/Inf(2022)30

18 août 2022

Rapport de la mission d'information en Pologne de
Mme Leyla Kayacik
Représentante spéciale de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés
30 mai - 3 juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	3
I.1.	Contexte de la mission	3
I.2.	Dates et délégation	4
I.3.	Réunions et sites visités	4
II.	ACCÈS AUX PROCÉDURES DE PROTECTION	6
II.1.	Chiffres et données	6
II.2.	Cadre législatif et accès à la protection temporaire	8
III.	ACCUEIL ET INCLUSION	10
III.1.	Accès au logement	10
III.2.	Accès aux soins de santé	12
III.3.	Besoin de soutien psychologique	13
III.4.	Accès au marché du travail	13
IV.	PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ	15
IV.1.	Enfants	15
IV.1.1.	Enfants non accompagnés et séparés	15
IV.1.2.	Accès à l'éducation	17
IV.2.	Réfugiés non ukrainiens	18
IV.3.	Réfugiés roms	19
IV.4.	Personnes handicapées	20
V.	PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE ET PREVENTION DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS	20
V.1.	Soutien aux victimes de crimes de guerre	20
V.2.	Protection contre la violence et les abus	22
V.3.	Traite des êtres humains	23
V.4.	Exploitation par le travail	24
VI.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	25
VII.	ANNEXE : PROGRAMME DE LA VISITE	27

I. INTRODUCTION

I.1. CONTEXTE DE LA MISSION

1. L'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, commencée le 24 février 2022, a entraîné le plus important afflux de réfugiés en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. En quelques jours, des millions de personnes ont quitté le pays, cherchant la sécurité dans les pays voisins, et au-delà.
2. Suite au début de la crise en Ukraine, la Représentante spéciale de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés (RSSG) a convoqué, le 9 mars 2022¹, une réunion extraordinaire en ligne du Réseau des correspondants sur les migrations du Conseil de l'Europe (CdE) afin d'obtenir des informations sur la population civile fuyant l'Ukraine. Cette réunion a été l'occasion de souligner la nécessité de protéger les personnes en situation de vulnérabilité contre les abus, l'exploitation et la traite. Les besoins supplémentaires en termes d'accès aux soins de santé, y compris de soutien adéquat pour l'assistance psychologique, l'accès à l'éducation, l'intégration linguistique et l'accès au marché du travail ont également été soulignés par les correspondants sur les migrations. La RSSG a ensuite convoqué une réunion du Groupe de coordination intersecrétariat du CdE le 24 mars 2022, afin de répondre aux besoins présentés par le Réseau des correspondants et de coordonner les activités du CdE dans le but de fournir une assistance adéquate sur le terrain, dans le cadre du mandat du CdE et conformément au Plan d'action sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe 2021-2025 (Plan d'action)². La RSSG a organisé une réunion en ligne avec les représentants d'organisations internationales telles que le HCR, l'OIM, l'Unicef, la FRA de l'UE et l'OSCE/BIDDH le 8 avril 2022³. L'objectif principal de cette réunion était d'échanger des informations sur les actions menées par ces organisations internationales dans le contexte de la crise en Ukraine⁴ et de déterminer comment le CdE, dans le cadre de son mandat, peut compléter au mieux les efforts en cours. La RSSG a également échangé avec des représentants de la société civile lors de la session de printemps de la Conférence des OING le 5 avril 2022.
3. Sur la base des résultats de ces réunions et conformément à son mandat⁵, la RSSG a décidé de mener des missions d'information dans les États membres les plus touchés par cet afflux soudain et imprévu de réfugiés.
4. La loi martiale interdisant aux hommes (18-60 ans) de quitter l'Ukraine⁶ implique qu'environ 90% des personnes qui ont fui sont des femmes, des enfants, des personnes âgées et d'autres personnes ayant besoin d'une aide urgente. Le plan d'action constitue le meilleur outil pour la RSSG dans ses missions d'information, et lui permet de répondre aux besoins des personnes fuyant l'Ukraine.

¹ [Réunion extraordinaire du Réseau des correspondants sur les migrations concernant la situation des personnes fuyant l'Ukraine - Actualités \(coe.int\)](#)

² [Plan d'action sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe](#)

³ [Réfugiés fuyant l'Ukraine : échange d'informations avec les partenaires internationaux - Actualités \(coe.int\)](#)

⁴ Voir dans ce contexte le [Plan régional d'intervention en faveur des réfugiés en Ukraine \(disponible uniquement en anglais\)](#) qui prévoit une réponse globale des agences des Nations Unies pour soutenir les efforts des pays pour protéger et aider les réfugiés venant d'Ukraine et le [rapport de l'UE/FRA : Points de contrôle frontaliers UE-Ukraine : Premières observations sur le terrain \(disponible uniquement en anglais\)](#)

⁵ [Mandat de la RSSG \(coe.int\)](#)

⁶ Voir <https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/en/64/2022#Text> (disponible uniquement en ukrainien)

I.2. DATES ET DÉLÉGATION

5. Ce rapport a été préparé suite à la visite de la RSSG en Pologne entre le 30 mai et le 3 juin 2022 afin de constater les défis sur le terrain et la réponse des autorités polonaises à ces défis. Le rapport vise à donner un aperçu de la situation des personnes ayant fui l'Ukraine en Pologne, sur la base des observations de la RSSG et de son équipe pendant la mission. La visite avait également pour but d'évaluer les besoins et de déterminer si le CdE pouvait fournir une assistance adéquate, notamment par le biais du Plan d'action. L'accent est donc principalement mis sur les groupes vulnérables. Des questions majeures telles que l'accès au logement, l'accès aux soins de santé, l'accès au marché du travail, qui jouent un rôle important pour la protection et l'inclusion de ces personnes à long terme, sont également abordées.
6. Compte tenu du fait que la Pologne accueille un grand nombre d'enfants et vu leur extrême vulnérabilité⁷, la RSSG a inclus dans sa délégation un membre du Comité des Parties à la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Comité de Lanzarote), M. George Nikolaidis. Son rôle était d'apporter une expertise thématique sur cette question identifiée comme prioritaire. La conseillère politique de la RSSG Mme Kinga Jensen-Magyar, et le chargé de projet principal M. Vedran Ian-Kjeldsen ont également assisté la RSSG, Mme Leyla Kayacik, pendant la mission.
7. Le soutien apporté par le ministère des Affaires étrangères de la Pologne dans la planification et l'organisation de cette visite a été essentiel et est très apprécié, tout comme la disponibilité des autorités polonaises tout au long de la visite.

I.3. RÉUNIONS ET SITES VISITÉS

8. À Varsovie, la Représentante spéciale a rencontré le Secrétaire d'État du ministère de la Famille et de la Politique sociale, M. Stanisław Szwed, le Directeur du Département des Nations Unies et des droits de l'homme du ministère des Affaires étrangères, M. Paweł Radomski, la représentante de la Pologne auprès du Réseau de correspondants sur les migrations du CdE, Mme Aleksandra Suska Mentel du ministère de l'Intérieur et de l'Administration, ainsi que des représentants de l'Office des étrangers et des gardes-frontières polonais. Au centre d'accueil de Nadarzyn, elle a été accueillie et guidée par le Gouverneur (Voivode) de la région de Mazowieckie, M. Konstanty Radziwiłł. En outre, la RSSG a eu l'occasion d'échanger avec la Commissaire adjointe aux droits de l'homme, Mme Hanna Machińska.
9. Compte tenu du rôle clé joué par les autorités locales dans le contexte de la crise actuelle, la RSSG a rencontré M. Jacek Najder, le directeur du Bureau de la coopération internationale de la ville de Varsovie, ainsi que le directeur du Bureau de l'Union des métropoles polonaises, M. Tomasz Fijołek.
10. À Varsovie la RSSG a eu des échanges de vues avec des représentants du HCR, de l'Unicef, de l'OIM et de l'OSCE/BIDDH, ainsi qu'avec la Représentation de la Commission européenne en Pologne. Elle a également rencontré des représentants de la société civile, notamment des ONG ukrainiennes basées en Pologne et des représentants du monde universitaire.

⁷ [Appel du Comité de Lanzarote: Nécessité urgente de protéger les enfants ukrainiens en migration contre le risque d'exposition aux abus sexuels - Actualités sur les droits des enfants \(coe.int\)](#)

11. La RSSG a rencontré la juge Katarzyna Kościów-Kowalczyk du Tribunal des affaires familiales de Jawor et Magdalena Bartosiewicz, coordinatrice du Centre de coordination de l'aide juridique du Conseil national des avocats.
12. La RSSG a visité deux centres d'accueil, les centres de Stalowa Wola et de Nadarzyn. Le centre de Nadarzyn, situé dans la banlieue de la capitale, est l'un des centres d'assistance de grande capacité qui fournit une aide immédiate aux réfugiés arrivant à Varsovie en provenance d'Ukraine. Le centre (officiellement le Centre d'aide humanitaire Ptak) a été créé à la suite d'un accord entre le gouverneur (Voivode⁸) de la région de Mazowieckie et une entité privée, Ptak Warsaw Expo Centre, l'exploitant du centre d'exposition et de foire près de Varsovie.
13. Le centre d'exposition Ptak de Varsovie a été transformé en un réseau d'installations pour les réfugiés. L'un des grands halls d'exposition est devenu le principal point d'accueil. C'est l'arrêt final des bus transportant les réfugiés depuis la frontière orientale et le point de départ des cars se dirigeant vers les points de relocalisation. Trois grands halls sont actuellement des zones de couchage, remplies de lits de camp et équipées d'installations sanitaires, de postes d'aide médicale et de points de distribution de vêtements, d'articles d'hygiène et de repas. Il y a également un endroit pour des soins vétérinaires. Le dernier grand hall a été désigné comme entrepôt. L'ensemble de l'installation est occupé par des employés de Ptak Warsaw Expo, des volontaires, des groupes d'officiers de police, des médecins délégués par des institutions publiques et privées, et des troupes de défense territoriale assurant la sécurité. La RSSG a été informée qu'en dépit du grand nombre d'arrivées dès le premier jour du conflit, le centre est devenu opérationnel en un temps extrêmement court. Le centre fournit une aide humanitaire immédiate pour les besoins urgents. L'accès à tous les moyens d'assistance en termes de santé, de soutien juridique, psychologique et social est disponible sur place. Le centre permet aux personnes de se reposer, idéalement pour quelques jours seulement, avant de se déplacer ou d'être transférées volontairement vers d'autres régions et municipalités (ou pays si elles le souhaitent), des dispositions étant prises pour des séjours plus longs. Des informations sont disponibles sur toutes sortes de sujets, en ukrainien et en anglais (procédures de protection temporaire et demandes de numéros PESEL⁹ (voir partie II.2.), avertissements sur les risques d'abus et d'exploitation, prestataires de soutien psychologique disponibles, inscription sur le marché du travail), avec des affiches visibles, des brochures, des sites internet et des applications mobiles et/ou des références par code QR. Les personnes peuvent également s'adresser au personnel local pour poser des questions et signaler leur besoin d'assistance.
14. Au moment de la visite environ 4 000 personnes séjournaient dans le centre, avec de nombreux employés et bénévoles autour de l'installation. Le nombre de réfugiés est en constante évolution car les personnes se déplacent vers des abris plus permanents. La RSSG a été informée que le centre peut accueillir jusqu'à 20 000 personnes. La sécurité autour du centre semble adéquate, la police patrouillant dans la zone et des gardes de sécurité étant présents en permanence. La configuration actuelle du centre n'est pas adaptée à des séjours de plus de quelques jours. Les grands halls d'exposition manquent d'intimité. Il y a des espaces communs pour dormir pour des centaines d'enfants et d'adultes, hommes et femmes ensemble sur des lits de camp avec une distance limitée. Il y a aussi relativement peu d'installations sanitaires pour toutes les personnes qui y résident. Bien qu'il y ait un petit espace séparé pour que les petits enfants puissent jouer, il n'y a pas d'espace approprié alloué aux enfants plus grands pour suivre une scolarité en ligne et/ou des activités récréatives et sportives.

⁸ Le voïvode est le représentant du gouvernement central dans un district régional (voïvodie). Il/elle est responsable de la mise en œuvre et de l'exécution des programmes gouvernementaux et supervise toutes les institutions gouvernementales opérant dans la région. Le voïvode représente également le Trésor public. En outre, les voïvodes jouent un rôle important dans les situations d'urgence, en coordonnant l'aide humanitaire et les interventions d'urgence. Sur la base de ces responsabilités originales, les voïvodes ont été chargés de coordonner la réponse du gouvernement aux besoins des réfugiés ukrainiens dans leur région.

⁹ Un bureau spécial est aménagé à cet effet au sein de l'établissement.

15. La RSSG a également visité le centre d'accueil spécialement mis en place pour les enfants non accompagnés à Stalowa Wola. Le centre est situé à environ deux heures du poste frontière de Medyka. Il a été mis en place très rapidement après le début de l'agression, le 24 février 2022, par le gouvernement polonais (le ministère de la Famille et de la Politique sociale) en coopération avec les autorités locales de Stalowa Wola. Il fonctionne comme un premier centre d'arrivée pour les enfants évacués arrivant, non accompagnés ou en groupe, de différentes institutions en Ukraine et sert de premier point d'enregistrement et d'orientation vers un hébergement plus permanent. Conformément à un accord avec le ministère ukrainien de la Politique sociale, une institution de tutelle temporaire a été créée dans le cadre de la loi spéciale (voir II.2.) afin d'aider à garder la trace des citoyens ukrainiens mineurs séjournant en Pologne¹⁰. Les procédures liées à la nomination de ces tuteurs temporaires sont effectuées dans le centre et les réfugiés mineurs sont ensuite relocalisés dans d'autres régions du pays. Cela peut être dans des établissements de soins institutionnels ou dans des familles d'accueil désignées comme tuteurs temporaires ou dans d'autres États membres de l'UE qui ont exprimé leur volonté d'accueillir des enfants ayant des besoins spéciaux, tels que des enfants handicapés (voir IV. 1.1.).
16. Malgré les observations concernant les besoins des enfants, il semble que les deux sites remplissent leur objectif principal : être un premier point d'arrivée et d'enregistrement et fournir une assistance immédiate aux personnes fuyant l'Ukraine. La coordination et la coopération entre les autorités publiques, les organisations de la société civile et les bénévoles sont en général bien établies et organisées.
17. La RSSG n'a pas pu visiter un autre centre d'accueil à Varsovie¹¹, car quelques jours avant la visite une épidémie de varicelle s'est déclarée et le lieu a été temporairement fermé aux visiteurs¹².

II. ACCÈS AUX PROCÉDURES DE PROTECTION

II.1. CHIFFRES ET DONNÉES

18. Avant l'agression, la Pologne abritait la plus grande communauté ukrainienne de l'Union européenne, avec environ 1,6 million d'Ukrainiens dans le pays, dont beaucoup travaillaient dans des entreprises et institutions de construction et de services publics. Compte tenu des liens politiques, économiques et personnels déjà existants, avec une forte diaspora ukrainienne, et du fait que l'Ukraine partage avec ce pays sa deuxième plus longue frontière occidentale¹³, la Pologne est devenue la première destination des réfugiés en fuite.

¹⁰ <https://www.gov.pl/attachment/fd791ffb-c02b-4e99-b710-e8ed3a9a821b> (disponible uniquement en anglais)

¹¹ Centre d'accueil de la rue Modlinska.

¹² Des informations ont été reçues depuis la visite, selon lesquelles le centre d'accueil de la rue Modlinska sera définitivement fermé et les personnes du centre seront transférées vers le centre d'accueil de Nadarzyn.

¹³ La plus étendue est la frontière ukraino-roumaine, qui s'étend partiellement à travers les Carpates et est donc moins accessible.

19. Selon les informations reçues du ministère de l'Intérieur et de l'Administration, en 3 mois¹⁴ plus de 3,6 millions de personnes sont arrivées en Pologne en provenance d'Ukraine, la majorité d'entre elles – près de 95 % – étant des femmes, des enfants et des personnes âgées. Entre le 20 mars et le 10 mai, le nombre quotidien d'arrivées se situait entre 17 000 et 36 000 personnes, le chiffre le plus élevé ayant été enregistré le 6 mars (plus de 140 000 en un jour). Au moment de la visite de la RSSG, 1,16 million de personnes étaient rentrées en Ukraine (environ 15 000 par jour, 22 000 le 10 mai)¹⁵: des hommes qui souhaitaient se battre pour leur pays, des femmes et des enfants qui voulaient se rapprocher de leur famille et de leurs proches. Il y avait encore environ plus de 2,5 millions de citoyens ukrainiens en Pologne au moment de la visite¹⁶.
20. Depuis le début de l'agression contre l'Ukraine le 24 février 2022, les acteurs étatiques et non étatiques polonais, les autorités gouvernementales et locales, la société civile, les entreprises privées et les particuliers se sont mobilisés et ont uni leurs forces d'une manière sans précédent pour faciliter le passage des frontières et orienter les réfugiés vers leurs premiers lieux d'hébergement ou les aider à poursuivre leur voyage vers d'autres pays. Des transferts gratuits en train et en bus depuis les frontières à l'intérieur du territoire polonais et des transports publics dans les nombreuses villes ont été mis à disposition. À la frontière, afin de faciliter le contact avec les arrivants et de rendre les communications téléphoniques en Pologne moins chères, les réfugiés, s'ils en faisaient la demande, recevaient une carte SIM d'un opérateur de téléphonie mobile polonais¹⁷. Ces efforts ont permis un meilleur enregistrement des arrivants au cours des premiers mois, lorsque la Pologne a dû faire face à l'afflux le plus important de personnes.
21. Les autorités sont également en contact étroit et coopèrent depuis le premier jour du conflit avec leurs partenaires des États voisins, la République tchèque, l'Allemagne et la République slovaque. La coopération avec les pays non-membres de l'UE a également été régulière, car certains réfugiés souhaitaient poursuivre leur voyage et séjourner chez des parents, des amis ou des membres de la diaspora ukrainienne résidant déjà dans ces États¹⁸.
22. Selon les informations reçues, 60 à 70 % des arrivants se répartissent dans les 12 plus grandes villes, dont la majorité à Varsovie (750 000 personnes¹⁹). Au moment de la visite, la plupart des réfugiés étaient accueillis par des particuliers qui, jusqu'au 1er juillet 2022, étaient soutenus financièrement par le gouvernement afin d'éviter la création de grands camps de réfugiés permanents²⁰. L'objectif est de favoriser l'accès rapide des réfugiés au marché du travail et de leur permettre d'être autonomes le plus rapidement possible.
23. Compte tenu de ces arrivées massives sans précédent en si peu de temps, les efforts des autorités polonaises à tous les niveaux, de la société civile, des bénévoles et des particuliers sont hautement louables. Les autorités locales polonaises et les particuliers ont apporté un soutien généreux dans la limite de leurs ressources et ont déployé des efforts continus pour assurer des services de base à tous ceux qui en avaient besoin.

¹⁴ Le nombre reflète la période du 24 février jusqu'à la visite de la RSSG et est basé sur les données du HCR enregistrées depuis le 24 février 2022. Plus de 3 627 178 personnes sont arrivées en Pologne depuis l'Ukraine, soit 58 % du nombre total d'arrivées dans l'UE.

[Situation des réfugiés en Ukraine \(disponible uniquement en anglais\)](#)

¹⁵ Informations reçues du ministère de l'Intérieur et de l'Administration le 2 juin 2022.

¹⁶ Ce nombre reflète à la fois les personnes fuyant la guerre et celles résidant déjà dans le pays avant le 24 février 2022.

¹⁷ Informations reçues du ministère de l'Intérieur et de l'Administration le 2 juin 2022.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Informations reçues par le représentant de la mairie de Varsovie.

²⁰ Déclaration au nom de nombreux interlocuteurs au niveau des États.

24. Une évaluation systématique de la vulnérabilité pour identifier les besoins spéciaux pourrait être mise en place, afin de faciliter l'identification rapide de la vulnérabilité accrue²¹, de donner la priorité aux personnes les plus vulnérables et d'orienter les femmes ayant besoin de protection, les parents isolés avec des enfants en bas âge, les enfants non accompagnés, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes LGBTI+²², et d'autres groupes ayant des besoins spécifiques.
25. La RSSG souligne l'importance de poursuivre les efforts de coordination exemplaires déployés au cours des premiers mois de la crise, également à moyen et long terme, en impliquant tous les acteurs concernés.

II. 2. CADRE LÉGISLATIF ET ACCÈS À LA PROTECTION TEMPORAIRE

26. La Pologne n'a pas déclaré l'état d'urgence en raison de l'afflux massif de personnes fuyant l'agression en Ukraine. Suite à la décision du Conseil de l'Union européenne²³ d'activer la Directive relative à la protection temporaire²⁴ le 4 mars 2022, le Parlement polonais a adopté le 12 mars 2022 la loi "sur l'assistance aux citoyens de l'Ukraine dans le cadre d'un conflit armé sur le territoire de ce pays" (également appelée "Loi spéciale"). La loi a été modifiée le 26 mars 2022²⁵.
27. La Loi spéciale définit les règles permettant de légaliser le séjour et le travail des citoyens ukrainiens qui sont venus en Pologne en raison de l'agression directement depuis le territoire de l'Ukraine, à partir du 24 février 2022. Elle s'applique à tous les citoyens ukrainiens et à leurs conjoints et enfants s'ils ne possèdent pas la citoyenneté ukrainienne et s'ils sont arrivés en Pologne directement depuis le territoire de l'Ukraine. Elle s'applique également à tous les citoyens ukrainiens titulaires d'une "carte de Polonais", ainsi qu'aux membres de leur famille immédiate, qui sont arrivés en Pologne après le 24 février 2022. Les titulaires de la carte de Polonais ont droit à tous les avantages, qu'ils aient franchi la frontière polono-ukrainienne ou qu'ils aient d'abord quitté l'Ukraine pour un autre pays voisin avant de venir en Pologne²⁶.
28. Selon la Loi spéciale, si un citoyen ukrainien entre légalement sur le territoire de la Pologne et déclare son intention d'y rester, son séjour est considéré comme légal pour une période de 18 mois à compter du 24 février 2022, c'est-à-dire jusqu'au 24 août 2023, ce qui lui confère un statut de protection temporaire pendant cette période. Toutefois, si la personne quitte la Pologne pour une période supérieure à 1 mois, cela la prive de la possibilité de légaliser son séjour pour 18 mois.

²¹ Voir la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'obligation de prendre des mesures actives pour détecter les vulnérabilités au stade le plus précoce possible par des procédures efficaces d'évaluation de la vulnérabilité, et de veiller à ce que les personnes soient informées de ces procédures : CEDH, *Rahimi c. Grèce*, n° 8687/08, 5 avril 2011; *Thimothawes c. Belgique*, n° 39061/11, 4 avril 2017 ; *Abdi Mahamud c. Malte*, n° 56796/13, 3 mai 2016 - voir également la [Note CoE/FRA](#) sur les droits fondamentaux des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants aux frontières européennes, mars 2020.

²² La vulnérabilité particulière des LGBTI qui doivent être protégés contre la discrimination et la stigmatisation, les préjugés et la violence fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre a été soulignée par : la Secrétaire générale du CdE, [IDAHOT : Les personnes LGBTI fuyant la guerre sont confrontées à des risques spécifiques et ont besoin de protection](#), la Commissaire aux droits de l'homme Les personnes LGBTI affectées par la guerre en Ukraine ont besoin de protection ; et Christophe Lacroix (Belgique, SOC), le rapporteur général de l'Assemblée parlementaire sur les droits des personnes LGBTI [Un rapporteur général profondément préoccupé par les droits des personnes LGBTI en Ukraine ou fuyant ce pays \(coe.int\)](#)

²³ [EUR-Lex - 32022D0382 - EN - EUR-Lex \(europa.eu\)](#)

²⁴ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022D0382&from=FR>

²⁵ <https://www.gov.pl/web/udsc-en/the-law-on-assistance-to-ukrainian-citizens-in-connection-with-the-armed-conflict-on-the-territory-of-the-country-has-entered-into-force> (disponible uniquement en anglais)

Pour les amendements et leur entrée en vigueur, voir également [le premier bulletin UA de la FRA \(disponible uniquement en anglais\)](#), annexe (p. 26).

²⁶ <https://www.gov.pl/web/diplomacy/poles-card--recipients-and-benefits-information-for-interested-people-from-ukraine> (disponible uniquement en anglais)

29. La Loi spéciale prévoit également l'attribution d'un numéro d'enregistrement personnel (PESEL – numéro d'identification du système électronique universel de registre de la population) aux citoyens ukrainiens qui sont venus en Pologne dans le cadre de l'agression²⁷ et qui souhaitent rester en Pologne en vertu de la Directive européenne relative à la protection temporaire et de sa décision d'exécution. Ce numéro confère à son titulaire tous les droits dont disposent les citoyens polonais, à l'exception du droit de vote.
30. Il est nécessaire de déposer une demande de numéro PESEL au plus tard 60 jours après l'entrée en Pologne, sauf si le citoyen ukrainien ou le membre de sa famille immédiate non ukrainien sont entrés directement d'Ukraine et n'ont pas été enregistrés par les commandants du poste de gardes-frontières lors du contrôle frontalier. Dans ce cas, le séjour sera enregistré sur la base de la demande de numéro PESEL²⁸.
31. Ce n'est qu'en possédant un numéro PESEL que les réfugiés ukrainiens ont le droit d'accéder gratuitement au système de santé public, au marché du travail, à l'éducation et aux prestations d'aide. Parallèlement à l'attribution d'un numéro PESEL, les citoyens ukrainiens peuvent également créer un profil en ligne fiable afin de faciliter l'accès à un certain nombre de services publics en ligne²⁹.
32. La demande d'un numéro PESEL est accessible depuis le 16 mars dans tous les bureaux municipaux. Jusqu'à la date de la visite de la RSSG, 1 100 000 Ukrainiens (adultes et enfants) avaient déjà reçu un numéro PESEL³⁰. Une procédure spéciale est prévue pour obtenir un numéro PESEL sur demande, contenant un catalogue de données de base, ce qui permet aux autorités d'enregistrer correctement les réfugiés ukrainiens arrivés dans le pays depuis le 24 février 2022. Selon le ministère de l'Intérieur et de l'Administration, les numéros PESEL reçus volontairement contribuent également à mieux planifier la suite de la politique des réfugiés au niveau de l'État.
33. Un citoyen ukrainien dont le séjour sur le territoire de la Pologne est ou a été considéré comme légal sur la base de l'article 2.1. ou 2.2., de la Loi spéciale, se voit accorder, à sa demande, une autorisation de séjour temporaire unique, pour une période de 3 ans, à compter de la date de délivrance de la décision. Le permis de séjour temporaire est accordé par le voïvode compétent pour le lieu de séjour du citoyen ukrainien le jour du dépôt de la demande. Cependant, selon l'article 38 de la Loi spéciale la demande doit être déposée au plus tôt après 9 mois à compter de la date d'entrée et au plus tard dans les 18 mois à compter du 24 février 2022, sinon elle ne sera pas prise en considération par le voïvode compétent³¹.
34. Tout en saluant les efforts et la générosité des autorités polonaises offrant protection aux personnes fuyant l'Ukraine, la RSSG estime qu'une approche proactive en ce qui concerne l'enregistrement est nécessaire. Les personnes non enregistrées, en particulier les enfants, dont les autorités ne savent pas où ils se trouvent, sont plus exposées aux abus, à l'exploitation et à la violence, alors que leur situation ne peut être suivie.
35. La RSSG souligne également l'importance de fournir des informations plus complètes sur la nécessité de demander le numéro PESEL, étant donné que ce dernier permet non seulement

²⁷ <https://www.gov.pl/web/gov/uzyskaj-numer-pesel-oraz-profil-zaufany-uslugu-dla-obywateli-ukrainy> (disponible uniquement en polonais)

²⁸ <https://www.gov.pl/attachment/fd791ffb-c02b-4e99-b710-e8ed3a9a821b> (disponible uniquement en anglais)

²⁹ <https://www.biznes.gov.pl/en/firma/how-to-handle-official-matters-in-poland/handling-official-matters-via-biznes-gov-pl/how-to-handle-official-matters-and-sign-documents-online-at-biznes-gov-pl/trusted-profile-and-electronic-signature-signing-documents-sent-to-offices-via-the-internet> (disponible uniquement en anglais)

³⁰ Informations reçues du ministère de l'Intérieur et de l'Administration le 2 juin 2022.

³¹ Voir par. 11: <https://www.gov.pl/attachment/fd791ffb-c02b-4e99-b710-e8ed3a9a821b> (disponible uniquement en anglais)

un enregistrement approprié mais constitue également le seul moyen de bénéficier concrètement des droits et services de base garantis par la directive européenne relative à la protection temporaire (tels que les soins de santé)³².

36. Selon les informations reçues également d'ONG, y compris d'ONG ukrainiennes, les personnes qui ont l'intention de rendre visite à leur famille et à leurs proches en Ukraine s'abstiennent souvent de le faire car elles s'inquiètent des conséquences de leur départ de Pologne, même temporairement. La fourniture d'une preuve officielle du statut de protection temporaire faciliterait l'accès transfrontalier et à l'espace Schengen de l'UE à toutes les personnes qui relèvent des dispositions légales de la Loi spéciale.

III. ACCUEIL ET INCLUSION

III.1. ACCÈS AU LOGEMENT

37. Premier pays d'arrivée, la Pologne a fait preuve d'une générosité exceptionnelle en accueillant les réfugiés d'Ukraine et en leur donnant accès aux droits et services de base. Aujourd'hui, le nombre d'arrivées est moins élevé qu'au début du mois de mars 2022, lorsque plus de 100 000 personnes arrivaient par jour. Malgré le nombre relativement faible de points de passage (huit par la route et six par le rail) le long des 535 km de la frontière polono-ukrainienne, le gouvernement polonais a réussi à réorganiser son système de contrôle frontalier rapidement et avec succès, permettant ainsi un afflux important de personnes d'entrer sans que les files d'attente ne s'accumulent. Si l'entrée des réfugiés dans le pays a été enregistrée, il n'y avait pas d'informations sur la localisation successive d'un grand nombre d'entre eux³³ (voir I/3. paragraphes 14 et 15 sur l'accès aux services d'urgence/centres d'accueil).
38. Selon les données officielles reçues, environ 1,1 million de réfugiés ont été enregistrés en Pologne, ce qui signifie qu'ils ont obtenu un numéro d'identification PESEL au moment de la visite de la RSSG. En revanche, près de la moitié des réfugiés résidant dans le pays n'a toujours pas demandé ou obtenu le numéro PESEL et les autorités ignorent où ils se trouvent.
39. L'État a assuré une capacité d'accueil adéquate dans les centres fournissant une assistance immédiate, bien qu'au moment de la visite, un très petit nombre de réfugiés y séjournaient. Les réfugiés préfèrent rester chez des proches et des amis, dans des hôtes privés ou louer des propriétés³⁴. Le gouvernement a garanti une aide financière aux hôtes des réfugiés ukrainiens d'un montant de 40 PLN (8,5 euros) par jour et par personne accueillie, mais cette disposition ne s'applique qu'aux Ukrainiens possédant un numéro PESEL³⁵. Il est important de noter que cette assistance n'était pas seulement disponible pour les ressortissants polonais qui accueillaient, mais aussi pour les ressortissants ukrainiens vivant en Pologne. La RSSG a été informée que ce type d'assistance ne serait disponible que jusqu'au 1er juillet 2022³⁶, ce qui aura un impact sur les solutions de logement à moyen et long terme pour les réfugiés résidant dans le pays.

³² [Protection temporaire \(disponible uniquement en anglais\)](#)

³³ [Région Europe et Asie centrale \(ECAR\) - Situation en Ukraine : Réponse aux réfugiés dans les pays voisins Rapport sur la situation humanitaire No. 2 - 2022 \(disponible uniquement en anglais\)](#)

³⁴ L'OIM a informé la délégation qu'environ 34% des réfugiés sont hébergés par des familles et des amis, 24% par des amis polonais, 20% louent des appartements et seulement 3% sont hébergés dans des centres collectifs.

³⁵ [Poland: Financial assistance period extended for hosts of those fleeing Ukraine | European Website on Integration \(disponible uniquement en anglais\)](#)

³⁶ Informations fournies par le ministère de la Famille et de la Politique sociale le 2 juin 2022.

40. Les interlocuteurs ont averti que le retrait de l'aide financière, même limitée, pourrait avoir un impact sur le soutien apporté aux réfugiés par les particuliers. Avec le temps, les gens pourraient également souhaiter retrouver leur routine et leur intimité. Cela créera une pression supplémentaire sur les réfugiés pour qu'ils essaient de trouver un autre logement adéquat, ainsi que sur le gouvernement et les collectivités locales pour qu'ils proposent des solutions plus durables.
41. Selon l'Union des métropoles polonaises, près de 15 % de tous les Ukrainiens séjournant en Pologne vivent à Varsovie et dans ses villes satellites, suivis par les municipalités de Haute-Silésie et du bassin de Dąbrowa, Wrocław, Cracovie et Gdańsk. Cela s'explique principalement par les liens familiaux existants, les opportunités d'emploi et les logements disponibles. Le nombre réel de personnes résidant dans ces villes et leur localisation restent inconnus, car beaucoup d'entre elles ne se sont pas encore enregistrées pour l'obtention d'un numéro PESEL³⁷.
42. Les prix de l'immobilier et des loyers ont considérablement augmenté à Varsovie depuis le 24 février 2022, rendant la plupart d'entre eux inaccessibles aux réfugiés, soit en raison du coût élevé des loyers, soit simplement parce que les propriétaires préfèrent avoir des locataires qui s'engagent à rester à long terme, rendant ainsi plus difficile pour les réfugiés l'obtention d'un logement approprié.
43. L'accès au logement a été placé en tête des priorités par tous les interlocuteurs au cours des réunions. Ils ont également souligné la répartition inégale des réfugiés dans le pays, en raison de laquelle certaines administrations locales sont soumises à une pression extrême pour fournir les services nécessaires. Cela aura inévitablement un impact sur leur fonctionnement global et pourrait conduire au ressentiment de la population locale et affecter l'aspect général de la cohésion et de l'intégration de la communauté.
44. Même si les ressources sont limitées, les gouvernements aux niveaux central, régional et local sont déterminés à s'attaquer aux problèmes d'accès au logement. Le rôle clé de soutien de la société civile et des organisations internationales a été souligné par les responsables. Lors des réunions tenues avec différents interlocuteurs, la RSSG a noté la lourde charge qui pèse sur les gouvernements locaux et leur besoin d'un soutien financier plus substantiel. Elle a également noté les différentes options actuellement disponibles pour résoudre le problème du logement. Certaines d'entre elles incluent la relocalisation des réfugiés à l'intérieur de la Pologne, ce qui nécessiterait une coordination et une coopération étroites entre les voïvodies et les gouvernements locaux, ainsi que la possibilité de construire des logements modulaires, avec des conditions adéquates pour y passer les mois d'hiver et d'été.
45. Même si les réfugiés espèrent pouvoir bientôt rentrer chez eux et retrouver leurs proches, tous les interlocuteurs ont reconnu le risque que cela ne se produise pas dans un avenir prévisible. Si la situation s'aggrave, la Pologne pourrait être confrontée à un autre afflux important de personnes fuyant l'agression, créant ainsi une pression supplémentaire sur toutes les parties concernées.
46. La RSSG salue les efforts déployés par les différents acteurs en tant que réponse immédiate et souligne la nécessité de renforcer la coordination et l'approche systémique pour permettre de trouver des solutions durables à moyen et long terme. À cet égard, elle se félicite de la signature, le 24 juin, d'un prêt record de 450 millions d'euros de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) avec la Pologne afin d'aider les personnes déplacées en provenance d'Ukraine³⁸.

³⁷ Selon les informations reçues, la ville de Varsovie accueille environ 750 000 réfugiés, mais seuls 100 000 d'entre eux avaient obtenu le numéro d'identification PESEL au moment de la visite de la RSSG.

³⁸ [La CEB signe un prêt record de €450 millions avec la Pologne afin d'aider les personnes déplacées en provenance d'Ukraine | CEB \(coebank.org\)](#)

47. Il est important de noter que la CEB, par le biais de son Fonds pour les migrants et les réfugiés (MRF), a précédemment approuvé près de €2,6 millions de dons provenant de son Fonds pour les migrants et les réfugiés (MRF) à destination des bureaux de l'OIM dans les pays voisins de l'Ukraine, y compris la Pologne³⁹. Un don de près de 900 000 euros accordé à l'OIM Pologne vise à faciliter la fourniture d'une aide d'urgence aux personnes fuyant l'Ukraine. Elle comprend une assistance psychosociale et en matière de santé mentale, une assistance par le biais d'une ligne d'information dédiée, un hébergement, une assistance sanitaire et l'approvisionnement en eau dans les centres de transit, l'intégration dans le marché du travail, la collecte de renseignements et une aide pour le transport⁴⁰.
48. La Commission européenne a accordé à la Pologne 144,6 millions d'euros provenant du programme AMIF pour aider les réfugiés d'Ukraine et les Nations Unies ont lancé leur plan régional d'intervention pour les réfugiés, qui inclut également la Pologne. Ces aides contribueront certainement aux efforts en cours sur le terrain⁴¹.

III.2. ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

49. L'accès aux soins de santé pour les réfugiés est garanti par la Loi spéciale aux citoyens ukrainiens qui ont obtenu le numéro PESEL, leur accordant les mêmes droits que pour les ressortissants polonais qui ont une assurance maladie. La fourniture de soins de santé de base est également organisée dans chacun des centres d'accueil. En dehors des centres d'accueil, les réfugiés qui ont besoin de soins médicaux doivent prendre rendez-vous avec le médecin. Pour ce faire, ils ont besoin d'un numéro d'identification PESEL.
50. Compte tenu du grand nombre de réfugiés entrant dans le pays et du fait que le système de santé polonais est déjà surchargé, la réponse à la crise actuelle est exceptionnelle. Le système est cependant débordé par les conséquences et les défis liés à la pandémie de covid-19. De nombreux citoyens polonais ont reporté leurs soins médicaux et sont maintenant en attente d'opérations. Cela se traduit déjà par des délais d'attente plus longs pour consulter les médecins et entraîne une certaine frustration lorsque les réfugiés nouvellement arrivés bénéficient d'un traitement préférentiel par rapport aux citoyens polonais. Parmi les autres défis à relever figurent la barrière de la langue et le manque de médicaments pour certaines maladies chroniques.
51. Les interlocuteurs ont informé la RSSG qu'un petit pourcentage de réfugiés a été vacciné contre la covid-19, mais pas contre certaines autres maladies (par exemple, la rougeole et la polio). Les ONG (en particulier les ONG ukrainiennes situées en Pologne) et les professionnels de la santé concernés jouent un rôle important dans la sensibilisation et l'explication des avantages de la vaccination aux réfugiés. La RSSG se félicite de l'initiative en cours prise en coopération avec le système de santé polonais et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des Nations Unies pour mettre en place un service de collecte de données numériques qui permettra le suivi des vaccinations covid-19, autorisera les prescriptions entre l'Ukraine et la Pologne et informera les réfugiés en partance de ce qu'ils doivent apporter avec eux pour assurer la continuité des soins. Le système mis en place permettra non seulement de renforcer la coordination et l'échange d'informations entre les deux pays, mais aussi d'apporter une solution durable et d'éviter les doublons⁴².

³⁹ [La CEB et les réfugiés ukrainiens | CEB \(coebank.org\)](#)

⁴⁰ [Le gouverneur de la CEB et l'OIM en Pologne ont réaffirmé leur coopération et leur soutien aux personnes fuyant l'Ukraine | CEB \(coebank.org\)](#)

⁴¹ [La Pologne recevra la plupart des fonds de l'UE pour aider les réfugiés ukrainiens \(disponible uniquement en anglais\)](#)

⁴² [WHO launches new platform to coordinate health sector partners in Poland \(disponible uniquement en anglais\)](#)

III.3. BESOIN DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

52. Un soutien psychologique est fourni dans les centres d'accueil ainsi que par le biais du système de santé ordinaire. La barrière linguistique demeure, ainsi que la pénurie de psychologues (par exemple, de pédopsychiatres), en particulier dans les grandes villes. Au cours de la visite, la RSSG a été informée que les agences des Nations Unies (principalement l'OMS et l'OIM) mettent en place des programmes en coopération avec le ministère polonais de la Santé et la Croix-Rouge pour fournir un soutien psychologique de manière plus systémique en concevant également des formations aux premiers secours psychologiques⁴³. Les ONG jouent un rôle important à cet égard. Pour l'instant, ces efforts semblent sporadiques et nécessitent une coordination plus poussée entre tous les acteurs concernés.
53. La RSSG a observé qu'il existe un accès à une assistance médicale immédiate, y compris à un soutien psychologique dans les centres d'accueil. Toutefois, il est manifestement nécessaire de mettre en place un système qui permette de fournir des soins de santé appropriés à tous, notamment sans exercer une pression inutile sur le personnel médical. Il est primordial d'apporter un soutien mental et psychologique aux personnes qui fuient l'Ukraine, dont de nombreux enfants.
54. La RSSG a également constaté un besoin sans précédent en matière de soutien pour les professionnels, notamment les professionnels de la santé et aussi pour les bénévoles qui aident les réfugiés. Travailler dans des conditions aussi exigeantes sur le plan psychologique comporte un risque d'épuisement et de burn-out.
55. Le CdE a élaboré des recommandations sur la manière de fournir les premiers secours psychologiques pour les réfugiés ukrainiens⁴⁴. Il est également prêt à soutenir les parties prenantes dans la détection rapide des problèmes psychologiques ou des traumatismes et dans la fourniture d'une assistance appropriée. Cela peut contribuer utilement aux efforts des équipes de psychologues, de psychiatres, de travailleurs sociaux, d'éducateurs et de spécialistes de la migration menant des interventions d'urgence avec le personnel des services de santé et des services sociaux travaillant sur le soutien psychosocial et la réhabilitation des traumatismes. Cela permettrait de soutenir et/ou de développer le renforcement des capacités, des protocoles spécifiques, des séminaires en ligne et des fiches et listes de contrôle faciles à utiliser pour les professionnels concernés, dans plusieurs langues, y compris l'ukrainien.

III. 4. ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

56. L'emploi des réfugiés ukrainiens est également réglementé par la Loi spéciale. En principe, tous les réfugiés ukrainiens résidant légalement sur le territoire polonais et possédant un numéro PESEL peuvent accéder au marché du travail⁴⁵.
57. Selon les données fournies par les autorités et les organisations de la société civile, environ 1,6 million d'Ukrainiens travaillaient déjà en Pologne avant l'agression contre l'Ukraine, dont plus de 500 000 sont enregistrés dans le système de retraite et d'invalidité (la majorité étant des hommes)⁴⁶. Lorsque l'agression russe contre l'Ukraine a commencé, la plupart de ces hommes sont rentrés pour défendre leur pays, ce qui a affecté le marché de l'emploi polonais et provoqué une pénurie de main-d'œuvre dans certaines catégories d'emploi (par exemple, les chauffeurs professionnels).

⁴³ [TEMOIGNAGE – Apporter une aide psychologique aux personnes ayant fui l'Ukraine](#)

⁴⁴ Groupe Pompidou : [premiers secours psychologiques pour les Ukrainiens](#)

⁴⁵ [Amendement à la loi sur l'assistance aux citoyens ukrainiens dans le cadre du conflit armé sur le territoire du pays - Office des étrangers - site Gov.pl \(disponible uniquement en anglais\)](#)

⁴⁶ Informations fournies par le ministère de l'Intérieur et de l'Administration le 2 juin 2022.

58. Étant donné que l'afflux récent de réfugiés se compose principalement de femmes, d'enfants et de personnes âgées, il est important de faciliter l'accès des femmes au marché du travail en fonction de leurs compétences tout en assurant une garde d'enfants appropriée. Ce problème peut être résolu par une forte implication des voïvodies et des autorités locales, des agences pour l'emploi et des employeurs potentiels, ainsi que par une coordination directe avec le gouvernement central afin de garantir la mise en place d'une stratégie appropriée.
59. Aucune difficulté significative n'a été rencontrée en ce qui concerne la reconnaissance des qualifications, en raison également du fait que les Ukrainiens étaient déjà présents sur le marché du travail en Pologne. En général, mais surtout dans les grandes villes (comme Varsovie), il existe une forte demande de travail manuel, ce qui limite l'accès des femmes au travail. Plus de 50 % des femmes réfugiées en Ukraine sont hautement qualifiées et possèdent des compétences différentes de celles qui sont actuellement recherchées. La RSSG a été informée que la plupart de ces femmes travaillent actuellement dans des domaines qui ne correspondent pas à leurs qualifications réelles⁴⁷. Au moment de la visite, 30 000 réfugiés ukrainiens étaient officiellement inscrits sur le marché du travail à Varsovie.
60. Lors de sa rencontre avec le ministère de la Famille et de la Politique sociale, la RSSG a saisi l'occasion pour promouvoir le Passeport européen de qualification pour les réfugiés (EQPR)⁴⁸ comme l'un des outils permettant de compléter les systèmes nationaux de reconnaissance et d'admission, le cas échéant et si nécessaire, étant donné que la Pologne a rejoint ce programme le 9 mai 2022⁴⁹.
61. Le ministère de la Famille et de la Politique Sociale a informé la RSSG qu'il développe actuellement des programmes standardisés concernant l'intégration linguistique des réfugiés adultes. La connaissance de la langue polonaise est un facteur important non seulement pour accéder au marché du travail, mais aussi pour bénéficier d'autres services. Actuellement, seules quelques ONG, y compris des ONG basées en Ukraine, proposent certains cours de langue, mais des solutions durables et rapides sont nécessaires. Alors que certaines personnes ne veulent pas apprendre le polonais, car elles s'attendent à pouvoir retourner bientôt chez elles, la RSSG a été informée que la majorité des réfugiés aimeraient être inscrits à des cours de langue dès que possible afin d'accéder rapidement au marché du travail.
62. La RSSG encourage les autorités compétentes, ainsi que les entreprises privées, à explorer les possibilités de fournir des programmes d'intégration linguistique complets à tous ceux qui en font la demande et, en coopération avec les ONG, à promouvoir les avantages de ces programmes qui contribueraient à terme à la cohésion sociale.
63. Le Service de l'Éducation du CdE fournit des lignes directrices et un soutien pédagogique pour aider les professionnels qui apportent un soutien linguistique aux migrants et réfugiés adultes. Il a également développé un site web spécifique proposant des ressources dédiées au soutien linguistique des réfugiés d'Ukraine⁵⁰, y compris pour les enfants. Ces outils sont en cours de traduction dans les langues des pays limitrophes de l'Ukraine⁵¹, et sont disponibles en polonais. Les autorités et les organisateurs d'initiatives privées peuvent s'en inspirer pour soutenir leurs efforts déjà louables. Le CdE peut aider les autorités à organiser des formations pour les éducateurs des écoles et des communautés pilotes.

⁴⁷ Informations fournies par la ville de Varsovie et par les représentants des ONG ukrainiennes, respectivement les 1er et 2 juin 2022.

⁴⁸ <https://www.coe.int/fr/web/education/-/european-qualifications-passport-for-refugees-eqpr-supports-ukrainian-refugees-access-to-job-market-in-europe>

⁴⁹ [La Pologne rejoint le Passeport européen de qualification pour les réfugiés \(EQPR\) - Salle de presse \(coe.int\)](https://www.coe.int/fr/web/education/-/new-ecml-website-offering-dedicated-support-for-the-linguistic-integration-of-refugees-from-ukraine)

⁵⁰ <https://www.coe.int/fr/web/education/-/new-ecml-website-offering-dedicated-support-for-the-linguistic-integration-of-refugees-from-ukraine>

⁵¹ <https://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/home>

IV. PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

IV. 1. ENFANTS

IV. 1.1. Enfants non accompagnés et séparés

64. Les enfants qui fuient la guerre et cherchent à se protéger dans un pays étranger sont particulièrement vulnérables et ont besoin d'un soutien et d'un encadrement spécifiques. Alors que la moitié de la population réfugiée arrivant d'Ukraine est composée d'enfants, seuls quelques-uns sont arrivés non accompagnés (MNA) ou séparés⁵². Selon le ministère de la Famille et de la Politique sociale, il y avait environ 200 enfants reconnus comme non accompagnés par la loi polonaise⁵³ en Pologne au moment de la visite.
65. La Loi spéciale définit le champ d'application de la tutelle temporaire pour les enfants non accompagnés ainsi que les dispositions relatives au placement familial⁵⁴. La supervision du travail d'un tuteur est exercée par le centre de protection sociale, les services sociaux ou d'autres services compétents indiqués par le maire de la ville où se trouve le mineur. Le tribunal est chargé de nommer le tuteur dans un délai de 3 jours et un traitement préférentiel est accordé aux parents et aux personnes que le mineur connaît bien.
66. La plupart des enfants sont arrivés en Pologne soit avec l'un de leurs parents, soit avec un grand-parent, un parent, un frère ou une sœur plus âgée(s), soit en tant que membre d'un groupe organisé (par exemple, des enfants dans des orphelinats, des internats pour enfants handicapés). Tous les groupes organisés d'enfants doivent être enregistrés au centre d'accueil de Stalowa Wola. Le passage de l'Ukraine est géré par la police et les pompiers, après notification prioritaire au nom des autorités ukrainiennes compétentes. S'ils détiennent des documents, ceux-ci sont retirés aux enfants au passage de la frontière et vérifiés à leur arrivée à Stalowa Wola, afin de sécuriser les mouvements individuels⁵⁵ (voir partie I. 3. paragraphe 15).
67. Le processus de vérification fonctionne bien et les autorités ukrainiennes sont réactives à cet égard, confirmant l'identité de l'enfant dans les 24 heures⁵⁶. Le processus est facilité par un représentant ukrainien résidant en permanence dans le centre qui est en communication directe avec les institutions en Ukraine. Cette personne étant de nationalité ukrainienne, il n'y a pas de barrière linguistique. Le représentant du gouvernement local de Stalowa Wola, ainsi que le représentant du ministère polonais de la Famille et de la Politique sociale sont également présents dans le centre.

⁵² Les mineurs non accompagnés (MNA) sont des enfants qui ont été séparés de leurs parents ou d'autres responsables légaux ou coutumiers, ainsi que d'autres parents adultes. Les enfants séparés peuvent inclure ceux qui sont confiés à des frères et sœurs adultes ou à d'autres membres adultes de la famille.

⁵³ En Pologne, les enfants de moins de 18 ans qui voyagent sans l'un de leurs parents sont considérés comme non accompagnés. La législation ukrainienne donne aux enfants de plus de 16 ans le droit de voyager librement et indépendamment en dehors de l'Ukraine, sans avoir besoin du consentement de leurs parents .

⁵⁴ Article 9 de la loi spéciale : <https://www.gov.pl/web/udsc-en/the-law-on-assistance-to-ukrainian-citizens-in-connection-with-the-armed-conflict-on-the-territory-of-the-country-has-entered-into-force> (disponible uniquement en anglais)

⁵⁵ Informations reçues au centre de réception de Stalowa Wola le 1er juin 2022.

⁵⁶ Informations reçues à Stalowa Wola, ainsi que par l'institution du Commissaire aux droits de l'homme.

68. La RSSG a été informée par les autorités que la procédure de traitement des enfants non accompagnés lors du passage de la frontière a été élaborée conjointement par le ministère de la Justice et le ministère de la Famille et de la Politique sociale. Conformément à cette procédure, chaque enfant non accompagné - arrivant et/ou appréhendé - transite par le centre de Stalowa Wola, où une vérification est effectuée. Les enfants ukrainiens qui sont entrés en Pologne, qu'ils soient non accompagnés ou déplacés d'institutions ukrainiennes de soins et/ou d'éducation, seront enregistrés dans des registres spéciaux. Ceci est prévu par l'amendement de la Loi spéciale, selon lequel les centres d'assistance familiale de district assurent une assistance juridique, organisationnelle et psychologique aux personnes s'occupant temporairement d'enfants et aux enfants ukrainiens dont ils ont la charge. Dans le cadre de ses réformes sociales, la Pologne progresse dans le remplacement des structures d'accueil institutionnelles par des structures d'accueil familiales. Les structures d'accueil existantes à travers le pays sont désormais remplies d'enfants ukrainiens (le nombre d'enfants dans les orphelinats et les foyers d'accueil en Pologne est de 16 000 en Pologne, contre 160 000 en Ukraine⁵⁷, dont la plupart sont placés en institution).
69. Au moment de la visite, 20 enfants non accompagnés transitaient à Stalowa Wola, alors que dans les premiers mois de la guerre, jusqu'à 1 000 enfants ont été accueillis dans le centre. Le centre d'accueil est en principe un centre sportif où les lits sont placés sur le terrain de basket intérieur. Les garçons et les filles dorment dans un espace ouvert sans séparation. D'après les entretiens réalisés, aucun incident majeur n'a été signalé. Le centre était gardé par des agents de sécurité masculins ; une composition plus équilibrée des gardes homme-femme ainsi que des installations de couchage séparées pour les garçons et les filles – même pour un séjour de courte durée – seraient recommandées.
70. L'Unicef et le HCR, en coopération avec le gouvernement polonais et les organisations de la société civile, ont créé 34 *Blue Dots* en Pologne, qui sont des lieux d'aide aux enfants et aux familles où des informations et une assistance sont fournies aux familles séparées et aux enfants non accompagnés⁵⁸.
71. La RSSG a été informée par le représentant du Tribunal de la famille de Jawor qu'il existe des cas de fratries où des jeunes de 18 ans viennent avec des frères et/ou des sœurs plus jeunes et demandent à être nommés tuteurs. Dans ces situations, et conformément à la Loi spéciale, le tribunal nomme le frère ou la sœur adulte comme tuteur temporaire. Il y avait environ trois à quatre demandes de tutelle temporaire par jour dans les tribunaux municipaux au moment de la visite de la RSSG, bien qu'au début de l'agression le nombre de cas était nettement plus élevé. La procédure de nomination d'un tuteur temporaire se fait généralement en présence du mineur et du tuteur, mais parfois sans audience⁵⁹. Il est arrivé que le juge ait trop de cas à examiner en une journée et qu'une décision soit prise uniquement sur la base de documents. Selon les autorités, au 31 mai 2022, plus de 13 000 décisions judiciaires d'octroi d'un tuteur temporaire ont été rendues.
72. Les services sociaux peuvent proposer des tuteurs temporaires en l'absence d'un membre adulte de la famille et un tuteur peut être désigné pour un grand groupe d'enfants dans des circonstances spécifiques (par exemple, des enfants venant d'orphelinats).

⁵⁷ Informations reçues du ministère de la Famille et de la Politique sociale le 2 juin 2022.

⁵⁸ ["BLUE DOTS" - Centres de soutien aux enfants et aux familles - Comment les Blue Dots travaillent en relation avec la coopération entre l'UNICEF et le HCR - Pologne | ReliefWeb \(disponible uniquement en anglais\)](#)

⁵⁹ Selon la Loi spéciale (article 25 § 12-13), il doit y avoir une audition sauf dans des cas particulièrement justifiés (si le candidat à la garde temporaire a la garde effective du mineur, que les circonstances ne soulèvent pas de doutes quant au bon exercice de cette garde et que le bien-être du mineur ne s'y oppose pas).

73. Un certain nombre de cas ont été portés à l'attention de la RSSG concernant des adultes accompagnant un mineur sans être un parent de sang mais en présentant un papier écrit par les parents et officiellement certifié par le notaire. Dans certains cas, lorsque les enfants venaient de régions sujettes à des hostilités en cours, ils n'apportaient qu'une note qui n'avait pas été certifiée par un notaire ou une autorité légale. Des situations similaires ont été enregistrées lorsque des personnes venaient chercher les enfants avec des notes émises de la même manière.
74. Le système flexible en place permet de relever les défis immédiats et d'assurer la protection des enfants, souvent dans des situations d'urgence, de manière à garantir leur intérêt supérieur et leurs besoins immédiats. La RSSG note cependant que le système repose fortement sur une approche basée sur la confiance, qui, sans une audition individuelle de chaque enfant concerné, une identification approfondie des besoins des enfants pendant l'accueil, un enregistrement adéquat de son futur lieu de résidence, et enfin l'enregistrement complet et le suivi de la personne qui accompagne l'enfant, donne lieu à des abus potentiels. Il est important de veiller à ce que le juge entende chaque enfant qui nécessite d'un tuteur temporaire, si cela est dans son intérêt ou s'il demande à être entendu. Il est attendu des services sociaux qu'ils s'engagent davantage dans les procédures de suivi, comme la surveillance. La RSSG saisit cette occasion pour attirer l'attention des autorités sur les standards du CdE à cet égard, notamment la recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration ainsi que la fiche pratique - Principales obligations des États au titre de la Convention de Lanzarote sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels⁶⁰. Le Guide du CdE sur le placement en famille d'accueil d'enfants non accompagnés ou séparés⁶¹ offre également un cadre détaillé à cet égard.

IV. 1.2. Accès à l'éducation

75. Selon les informations fournies par le ministère de l'Intérieur et de l'Administration, environ 200 000 enfants ukrainiens ont été intégrés dans le système scolaire polonais, dont 140 000 dans les écoles primaires et 40 000 dans les jardins d'enfants, avec des cours de polonais supplémentaires dispensés en ligne. Lors des réunions avec les organisations internationales, la RSSG a été informée qu'en outre au moins 360 000 enfants suivent le programme ukrainien en ligne. Dans certaines villes, des locaux spéciaux sont prévus à cet effet, ce qui donne aux enfants l'impression d'être dans une école normale.
76. Dans la ville de Varsovie, le nombre d'enfants par classe est passé de 30 à 35 afin de permettre aux élèves ukrainiens de suivre les cours. Si l'intention est tout à fait louable, les ONG avertissent que cette pratique – si elle n'est pas préparée correctement – risque de mettre une pression supplémentaire sur les enseignants qui doivent consacrer plus de temps aux enfants ukrainiens, tout en maintenant le niveau de travail avec les enfants polonais. Les enseignants jouent également un rôle important dans l'identification des signes de traumatisme et de détresse chez les enfants et dans l'implication des acteurs concernés à cet égard. La formation des enseignants et la préparation des élèves polonais à l'accueil des enfants ukrainiens ayant subi des traumatismes de guerre est un aspect important lors de l'inscription des réfugiés nouvellement arrivés dans les écoles polonaises.

⁶⁰ [Recommandation CM/Rec\(2019\)11 du Comité des Ministres aux États membres sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration \(2019\). Fiche pratique - Principales obligations des États au titre de la Convention de Lanzarote sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels](#)

⁶¹ <https://rm.coe.int/comite-directeur-pour-les-droits-de-l-homme-cddh-guide-sur-le-placemen/1680a4d5da>

77. L'ONG ukrainienne "Our Choice" a informé la RSSG qu'il existe cinq écoles ukrainophones dans différentes villes de Pologne (Varsovie, Cracovie et Wrocław), qui enseignent le programme ukrainien. Ces écoles sont actuellement des initiatives financées par le secteur privé et le développement de cette pratique nécessiterait des ressources importantes. Il existe un intérêt réel de la part des familles ukrainiennes à bénéficier de cette opportunité, car les enfants inscrits dans ces écoles seraient mieux préparés à leur retour en Ukraine et pourraient poursuivre leur éducation sans aucune difficulté.
78. L'apprentissage de la langue du pays d'accueil est essentiel pour l'inclusion sociale. En ce qui concerne l'intégration linguistique, des cours de polonais sont proposés aux élèves dans le cadre d'un programme d'enseignement, à la fois pour ceux qui assistent aux cours et en ligne. La RSSG a été informée par l'Unicef que des mesures sont prises pour travailler avec le ministère de l'Éducation et des Sciences afin de développer des programmes d'enseignement de la langue adaptés aux différents groupes d'âge et situation. En outre, l'Unicef a contribué à la certification de 100 enseignants ukrainiens capables de travailler dans le cadre du programme éducatif polonais.
79. Des efforts supplémentaires seront nécessaires tout au long de l'été, notamment la mise en place d'un plus grand nombre de cours d'adaptation et de langue pour les enfants, ainsi que la formation des professeurs de langue et des éducateurs avant l'inscription obligatoire des enfants ukrainiens dans les écoles locales à partir de septembre 2022. Il est manifestement nécessaire de préparer le terrain pour intégrer correctement les enfants dans les salles de classe, avec des programmes scolaires adaptés, en tenant compte de leur situation actuelle, en respectant leur diversité et leurs différents contextes culturels ou historiques. À cette fin, la coordination des autorités compétentes à tous les niveaux, des institutions, ainsi que des ONG et autres organisations actives dans ce domaine est encouragée.
80. Les autorités polonaises et les prestataires de services peuvent être guidés par l'expertise pertinente du CdE à cet égard, en particulier la recommandation du CM adoptée récemment sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour la culture démocratique ainsi que les outils spécifiquement conçus pour aider les praticiens de l'éducation à soutenir l'intégration linguistique des enfants⁶². Le Service de l'Éducation du CdE a développé un site web spécifique offrant des ressources dédiées au soutien linguistique des réfugiés d'Ukraine, y compris pour les enfants⁶³. Les autorités et les organisateurs d'initiatives privées peuvent s'en inspirer pour soutenir leurs efforts déjà louables. Le CdE peut aider les autorités à organiser des formations pour les éducateurs des écoles et des communautés pilotes.

IV. 2. RÉFUGIÉS NON UKRAINIENS

81. Selon les informations fournies par le ministère de l'Intérieur et de l'Administration, les ressortissants de pays tiers fuyant l'Ukraine sont autorisés à franchir la frontière. Beaucoup d'entre eux ont un passeport et, en l'absence de documents personnels, la procédure standard d'identification est lancée (via les consulats concernés). En général, ils retournent dans leur pays d'origine. Seuls quelques demandeurs peuvent bénéficier d'une protection internationale. Beaucoup d'entre eux ont profité des vols de rapatriement organisés par leurs consulats immédiatement après l'invasion militaire. Depuis le 2 mars 2022, la Pologne a été le premier État membre de l'UE à lancer une coopération avec Frontex dans le domaine du retour volontaire humanitaire.

⁶² [Recommandation CM/Rec\(2022\)1 du Comité des Ministres aux États membres sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie \(adoptée par le Comité des Ministres le 2 février 2022\).](#)

Outils et directives adaptés pour les enfants

⁶³ [Site web du CELV sur le soutien dédié à l'intégration \(linguistique\) des réfugiés d'Ukraine - \(coe.int\)](#)

82. Les réfugiés non ukrainiens qui sont arrivés en Pologne en provenance d'Ukraine à partir du 24 février 2022 peuvent bénéficier d'une protection temporaire s'ils remplissent certaines conditions⁶⁴. La confirmation du bénéfice de la protection temporaire est un certificat délivré par l'Office des étrangers. Ce document peut être obtenu au siège de l'Office à Varsovie ou à son antenne de Biała Podlaska. Le certificat est une preuve exclusive du droit à la protection temporaire en Pologne et de sa durée de validité (jusqu'au 4 mars 2023)⁶⁵.
83. La procédure susmentionnée s'applique également aux étrangers qui sont des membres de la famille de citoyens ukrainiens, mais qui ne possèdent pas la citoyenneté ukrainienne, ni ne sont des conjoints de citoyens ukrainiens ou des membres de la famille immédiate d'un citoyen ukrainien titulaire d'une carte de Polonais. En outre, ces dispositions s'appliquent aux personnes qui ont résidé légalement en Ukraine sur la base d'un permis de séjour permanent valide et qui ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine dans des conditions sûres ou qui ont bénéficié d'une protection en Ukraine (y compris les membres de la famille de ces derniers)⁶⁶.
84. Plusieurs interlocuteurs ont souligné que les ressortissants de pays tiers non ukrainiens manquent souvent d'informations sur les procédures à suivre. L'accès à la protection et aux droits est difficile dans la pratique. Des informations et des conseils plus approfondis devraient être disponibles sur l'accès aux droits et services de base garantis par la directive européenne sur la protection temporaire pour tous ceux qui y ont droit en vertu de cette directive⁶⁷.
85. La RSSG salue les efforts et la générosité des autorités polonaises qui offrent une protection aux personnes fuyant l'Ukraine. Dans le même temps, elle a été informée par ses interlocuteurs de la situation des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants arrivant d'autres pays. Conformément aux appels exprimés par la Commissaire aux droits de l'homme du CdE et à la résolution de l'Assemblée parlementaire du CdE⁶⁸, la RSSG encourage les autorités à envisager de renforcer le système d'asile en pleine conformité avec les normes du CdE⁶⁹ en s'appuyant sur l'expérience de la crise actuelle et en étendant la protection à d'autres groupes de personnes, en particulier celles en situation de vulnérabilité.

IV.3. RÉFUGIÉS ROMS

86. La population rom présente en Pologne est relativement faible par rapport aux pays voisins. Selon les ONG, les réfugiés roms d'Ukraine ont rencontré des difficultés pour traverser la frontière et accéder à des services tels que le logement et le transport.
87. La RSSG a été informée que la plupart des Roms qui arrivent en Pologne tentent de transiter vers la Suède et l'Allemagne avec d'autres réfugiés et sont parfois confrontés à des obstacles supplémentaires.

⁶⁴ <https://www.gov.pl/web/ochrona-en/temporary-protection-for-foreigners-who-are-not-citizens-of-ukraine> (disponible uniquement en anglais)

⁶⁵ <https://www.gov.pl/web/ochrona-en/registration-form-for-certificates-of-using-temporary-protection> (disponible uniquement en anglais)

⁶⁶ <https://www.gov.pl/web/ochrona-en/temporary-protection-for-foreigners-who-are-not-citizens-of-ukraine> (disponible uniquement en anglais)

⁶⁷ [Protection temporaire \(disponible uniquement en anglais\)](#)

⁶⁸ <https://pace.coe.int/fr/files/29537/html> ; [La Commissaire appelle à autoriser immédiatement l'accès des acteurs nationaux et internationaux des droits de l'homme et des médias à la frontière entre la Pologne et le Bélarus afin de mettre fin aux souffrances des migrants et aux violations des droits de l'homme \(coe.int\)](#) ;

⁶⁹ Voir <https://rm.coe.int/droits-fondamentaux-des-refugies-des-demandeurs-d-asile-et-des-migrant/16809e3990> et <https://rm.coe.int/droits-fondamentaux-des-refugies-des-demandeurs-d-asile-et-des-migrant/16809e3990>

88. L'accès au logement représente l'un des principaux défis en général. Comme les réfugiés roms se déplacent en grand nombre (familles nombreuses et générations multiples), ils ne peuvent être logés en un seul endroit. Ils doivent souvent rester dans des centres d'accueil qui ne sont pas prévus pour des séjours à moyen ou long terme. Il est également important de noter que les réfugiés roms sont souvent victimes de discrimination de la part des autres réfugiés fuyant l'Ukraine, ce qui complique la tâche des autorités lorsqu'elles tentent de répondre à leurs besoins et d'apporter des solutions. Des cas de discrimination ont été signalés par des ONG et des médias⁷⁰.
89. La RSSG souligne l'importance de l'égalité de traitement de tous les réfugiés venant de l'Ukraine en vertu des dispositions de la Loi spéciale et rappelle à ce sujet les déclarations à ce sujet de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)⁷¹.

IV. 4. PERSONNES HANDICAPÉES

90. Il n'existe pas de données exactes sur le nombre de personnes handicapées en provenance de l'Ukraine. Selon les ONG – qui fournissent également la majeure partie de l'aide – environ 10 % des enfants résidant dans des foyers d'accueil sont en situation de handicap. Ce chiffre a considérablement augmenté avec l'arrivée d'enfants en provenance d'Ukraine. Il est donc également nécessaire de procéder à un enregistrement coordonné des réfugiés en situation de handicap et de fournir un soutien financier. Il est à noter que les personnes handicapées ont tendance à rester dans les grandes villes en raison de l'accès plus facile aux services de santé et aux logements accessibles. Les médicaments, les soins médicaux, les articles de réadaptation (en particulier pour les enfants) et les équipements spécialisés font partie des autres besoins urgents⁷². La RSSG souligne l'importance d'aborder la situation des réfugiés handicapés⁷³ et encourage les autorités compétentes, les organisations internationales, la société civile et les autres parties prenantes à redoubler d'efforts pour fournir tout le soutien nécessaire.

V. PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE ET PRÉVENTION DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

V.1. SOUTIEN AUX VICTIMES DE CRIMES DE GUERRE

91. La plupart des réfugiés qui fuient l'Ukraine sont des enfants et des femmes et sont donc particulièrement vulnérables face à l'exploitation et aux abus. Bien qu'aucun cas de ce type n'ait été formellement identifié en Pologne au moment de la visite de la RSSG, les allégations de violences sexuelles et de viols perpétrés par des soldats russes sur des civils en Ukraine, y compris sur des filles et des garçons, se multiplient⁷⁴.

⁷⁰ ['Meet us before you reject us': Ukraine's Roma refugees face closed doors in Poland | Global development | The Guardian \(disponible uniquement en anglais\)](#)

⁷¹ Commissaire aux droits de l'homme : [Il faut combattre la discrimination et les préjugés dirigés contre les Roms qui fuient la guerre en Ukraine](#) et [Déclaration de l'ECRI sur les conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine](#)

⁷² [War refugees with disabilities in Poland - situation, support, needs - Inclusion Europe \(disponible uniquement en anglais\)](#)

⁷³ [Ukraine: 2.7m People With Disabilities 'Trapped and Abandoned,' Warns UN \(businessinsider.com\); \(disponible uniquement en anglais\)](#)

⁷⁴ [Men and boys among alleged rape victims of Russian soldiers in Ukraine | Ukraine | The Guardian \(disponible uniquement en anglais\)](#)

92. En outre, selon diverses sources, les réfugiés en fuite ont été exposés à une violence extrême et ont connu des niveaux intolérables de peur et d'anxiété. Les enfants sont souvent isolés de leur famille et ont peur pour leurs pères qui restent en Ukraine et souffrent donc de niveaux de stress élevés. Les vies quotidiennes et les routines ont été bouleversées, avec une pression supplémentaire pour s'adapter à de nouvelles langues et à de nouveaux environnements. Comme indiqué au point IV.1.2, un retour rapide à l'école contribuera à atténuer le stress psychologique, en donnant aux enfants un sentiment de stabilité et de normalité, ainsi que des perspectives d'avenir. Cela dit, les écoles doivent être correctement équipées pour identifier et traiter les problèmes de santé mentale, si et quand ils surviennent.
93. Les traumatismes liés aux violences sexuelles en temps de conflit, à l'agression et/ou à l'épreuve d'être seul dans un pays étranger, sont très répandus⁷⁵. Cette situation a suscité des demandes de prise en charge spécifique et de soutien psychologique par des spécialistes de la réhabilitation des traumatismes. Comme mentionné aux points I.3, III.3 et IV.1, un soutien psychologique immédiat est disponible pour ceux qui en ont besoin, et des informations supplémentaires sont fournies dans les centres d'accueil, dans les transports publics et sur Internet par les nombreuses organisations et initiatives offrant une aide psychologique gratuite en ukrainien. Le besoin de soutien et de soins reste cependant élevé et il existe également une demande de psychologues parlant ukrainien. Le CdE est prêt à soutenir et/ou à développer le renforcement des capacités, des protocoles spécifiques, des séminaires en ligne et des fiches pratiques faciles à utiliser pour les professionnels concernés dans plusieurs langues, y compris l'ukrainien.
94. Plus spécifiquement, les réfugiées ukrainiennes victimes de violences, y compris de crimes de guerre sexuels perpétrés en Ukraine, peuvent déposer une plainte auprès du procureur conformément au principe de compétence universelle reconnu par le Code pénal polonais⁷⁶. Au cours de la visite, il a été confirmé à la RSSG que selon la loi polonaise⁷⁷, l'avortement est autorisé s'il y a une suspicion raisonnable que la grossesse est le résultat d'un acte criminel. Aucun cas spécifique de victimes de viols perpétrés en Ukraine n'a été mentionné.
95. La RSSG souligne l'importance de documenter ces crimes graves et la nécessité pour les victimes de recevoir des soins spécifiques et un soutien psychologique fournis par des spécialistes de la réhabilitation des traumatismes.

⁷⁵ [Ukrainian refugees in Europe: a mental health crisis in the making - InfoMigrants \(disponible uniquement en anglais\)](#)

⁷⁶ Les actes de violence sexuelle, y compris le viol, sont incriminés au chapitre XXV du Code pénal, sous la rubrique "infractions contre la liberté et la décence sexuelles". Le viol est incriminé par l'article 197, paragraphe 1, et punit le fait de conduire une autre personne à un rapport sexuel "par la violence, la menace ou la tromperie illicite". Il est passible d'une peine de deux à douze ans d'emprisonnement. Les cas aggravés de viol sont les suivants : commettre l'acte avec une autre personne ; contre un mineur de moins de 15 ans ou contre un parent, un descendant, une personne adoptée ou en voie d'adoption, un frère ou une sœur ; ou commettre l'acte avec une cruauté particulière.

⁷⁷ <https://isap.sejm.gov.pl/isap.nsf/download.xsp/WDU19930170078/U/D19930078Lj.pdf> (voir article 4a.1., disponible uniquement en polonais)

96. La RSSG met l'accent sur la nécessité d'intensifier les efforts pour soutenir les victimes de violences sexuelles, notamment en mettant en place des centres d'accueil désignés pour les victimes de viols ou de violences sexuelles, offrant des soins médicaux, des examens médico-légaux de qualité, ainsi qu'un soutien et des conseils immédiats, à court et à long terme en cas de traumatisme, dispensés par des professionnels qualifiés⁷⁸. Ces services spécialisés devraient être disponibles en nombre suffisant et leur répartition géographique devrait les rendre accessibles aux victimes vivant aussi bien dans les zones rurales que dans les villes. En outre, la RSSG souligne l'importance de garantir un accès effectif, sans bureaucratie, donc plus facile et plus rapide, aux avortements légaux pour les victimes de viol, avec des informations appropriées sur les procédures disponibles tant pour les victimes que pour les services de soutien concernés⁷⁹.

V. 2. PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE ET LES ABUS

97. Les réfugiés d'Ukraine, en particulier les femmes et les filles, sont confrontés à des risques accrus de violence fondée sur le genre et d'autres formes d'exploitation. La RSSG a observé que les autorités à tous les niveaux sont vigilantes face aux risques, et elle a pu constater que les documents contenant les informations sur les risques d'abus, d'exploitation et de trafic ont été fournis en ukrainien et sont accessibles aux réfugiés.

98. Bien que la RSSG ait été informée qu'aucun cas d'abus sexuel n'a été enregistré, les ONG ont mis en évidence un certain nombre de cas qui pourraient constituer des abus ou une forme d'exploitation⁸⁰. L'un d'entre eux concerne la situation où l'hôte ne permettait pas à une femme et à sa fille de quitter l'appartement à moins qu'elles ne fournissent certains services, tandis que d'autres cas concernent un hôte masculin offrant un logement uniquement aux femmes réfugiées ukrainiennes célibataires.

99. Les représentants des ONG ukrainiennes ont informé la RSSG que des messages de prévention/information sont envoyés par les fournisseurs de télécommunication appelant à la prudence toutes les personnes qui entrent en Pologne et qui ont un numéro de portable ukrainien. Il existe également une ligne d'assistance téléphonique disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, tant en Ukraine qu'en Pologne, pour les personnes en détresse. Tous les interlocuteurs non étatiques ont souligné le besoin urgent d'un enregistrement approprié, car le manque de données sur les mouvements des personnes lorsqu'elles entrent dans le pays et le manque d'information/de vérification des antécédents des hôtes privés qui acceptent les réfugiés augmentent explicitement les risques d'exposition de ces derniers à l'exploitation et aux abus.

100. Au cours du premier mois de la crise, le transport des réfugiés et leur relocalisation ont été sécurisés par la police. Il est également rapporté que de nombreuses ONG fournissent leur soutien et leur assistance à cet égard, notamment la Fundacja Porozumienie bez barier (Fondation Accord sans barrières) fondée par l'ancienne première dame de Pologne, Jolanta Kwaśniewska. Cette fondation met également en œuvre un programme spécialisé relatif au suivi du transport par bus des réfugiés et de leur relocalisation.

⁷⁸ Voir l'article 25 de la Convention du CdE sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique et les recommandations adoptées le 23 juin 2021 par son Groupe d'experts (GREVIO), <https://rm.coe.int/rapport-du-grevio-sur-la-pologne/1680a3d209>.

⁷⁹ Le Comité des Ministres du CdE examine l'accès effectif à l'avortement légal dans le cadre de la suprématie de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme dans le contexte du groupe d'affaires, *P. ET S. c. Pologne*, N° : 57375/08, 30 octobre 2012.

⁸⁰ [Pologne : Les réfugiés sont exposés à des risques de traite et d'exploitation | Human Rights Watch \(hrw.org\)](https://www.hrw.org/fr/news/2022/02/01/pologne-refugies-risques-traite-exploitation)

101. Le soutien psychologique et les conseils aux femmes sont fournis par un consortium de 9 ONG. Actuellement, 20 psychologues d'origine ukrainienne sont engagés. Compte tenu du grand nombre de réfugiés ukrainiens vivant actuellement en Pologne, dont beaucoup ont besoin d'une aide psychologique et d'un soutien en cas de traumatisme, l'offre est loin de répondre à la demande. Conformément à l'article 22 de la Convention du CdE sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, et aux recommandations adoptées le 23 juin 2021 par son Groupe d'experts (GREVIO)⁸¹, la RSSG encourage les autorités polonaises à fournir ou à prendre des dispositions pour fournir des services spécialisés adéquats de soutien aux femmes dans tout le pays et aux victimes de toutes les formes de violence couvertes par la Convention d'Istanbul.
102. La RSSG attire également l'attention des autorités sur la recommandation récemment adoptée par le CM aux États membres sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile⁸². En outre, une assistance dans ces domaines ainsi que sur le soutien psychologique et mental peut être fournie par le CdE en coopération avec le HCR.

V. 3. TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

103. La RSSG n'a pas abordé la question de la traite des êtres humains de manière approfondie, étant donné qu'une délégation du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) du CdE a effectué sa visite de contrôle régulière en Pologne la semaine suivant la mission d'information de la RSSG⁸³.
104. Au cours de sa rencontre, la RSSG a été informée par le ministère de l'Intérieur et de l'Administration que la Loi spéciale a introduit des dispositions juridiques plus strictes concernant les peines prévues par le Code pénal pour la commission du crime de traite des êtres humains⁸⁴. En vertu de l'art. 189a du Code pénal, le tribunal peut ordonner une peine de privation de liberté d'une durée de 10 à 15 ans ou une peine de 25 ans d'emprisonnement.
105. Conformément au Plan d'action national polonais contre la traite des êtres humains (KDP), les équipes provinciales chargées de lutter contre la traite des êtres humains accomplissent également des tâches liées à la situation en Ukraine en coopération avec d'autres autorités chargées de faire respecter la loi, telles que la police et les gardes-frontières⁸⁵. La RSSG a été informée que le Bureau du Procureur national a reçu deux notifications concernant des cas potentiels de traite de réfugiés ukrainiens et a engagé une procédure préparatoire, tandis que la police a engagé cinq procédures⁸⁶.
106. Lors de la visite du centre d'accueil de Nadarzyn, la RSSG a eu l'occasion d'observer les efforts déployés par la voïvodie de la région de Mazowieckie pour mettre en place et gérer le centre. Des brochures étaient disponibles, également en ukrainien et en anglais, afin de fournir des informations appropriées à titre de mesure préventive sur le danger de la traite.

⁸¹ <https://rm.coe.int/rapport-du-grevio-sur-la-pologne/1680a3d209>

⁸² [Recommandation CM/Rec\(2022\)17 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile](#)

⁸³ [Le GRETA effectue une troisième visite d'évaluation en Pologne - Actualités \(coe.int\)](#)

⁸⁴ Information fournie par le ministère de l'Intérieur et de l'Administration le 2 juin 2022. Selon la Loi spéciale (article 72), elle concerne les auteurs qui ont commis le crime de traite des êtres humains " pendant le conflit armé sur le territoire de l'Ukraine."

⁸⁵ Informations fournies par le ministère de l'Intérieur et de l'Administration le 2 juin 2022.

⁸⁶ *Ibid.*

107. Au cours de la réunion avec les ONG, la RSSG a été informée du manque de coordination au niveau de l'État dans l'application des mesures de protection de manière cohérente, ce qui augmente les risques de traite, en particulier pour les femmes et les filles. Il est noté que le personnel travaillant dans les centres d'accueil bénéficierait de connaissances approfondies pour identifier les risques éventuels pour la sécurité des femmes et des enfants. La RSSG invite les autorités compétentes à utiliser les standards existants du CdE à cet égard, en particulier ceux contenus dans la Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains, et les orientations pertinentes publiées par son mécanisme de suivi, le GRETA⁸⁷.

V. 4. EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL

108. Selon les ONG rencontrées, aucun cas d'exploitation par le travail des réfugiés ukrainiens n'a été signalé jusqu'à présent en Pologne. Selon elles, ces problèmes pourraient exister mais les victimes n'ont pas la confiance nécessaire ni les moyens pour signaler leurs cas. Elles ont également peur de perdre leur emploi et leur salaire. Les victimes peuvent signaler les cas d'exploitation par le travail par l'intermédiaire d'ONG spécialisées, d'inspecteurs du travail, de gardes-frontières ou de la police.

109. Estimer le nombre d'emplois non déclarés, où les travailleurs sont sous-payés et ne bénéficient d'aucune protection sociale, est toujours un défi et, étant donné la situation sans précédent dans laquelle se trouve la Pologne, cela risque de devenir un problème très concret. Pour minimiser ce risque il convient de fournir des informations facilement accessibles sur le droit du travail et les procédures d'emploi dans le pays d'accueil, ainsi qu'un contrat de travail officiel rédigé dans une langue facilement compréhensible par l'employé⁸⁸. Les inspecteurs du travail devraient renforcer leur contrôle dans les secteurs à haut risque (tels que l'hôtellerie, la construction, l'agriculture, les coursiers, le travail domestique, les studios de massage, etc.) et effectuer davantage d'inspections dans les endroits où les personnes fuyant l'Ukraine sont susceptibles d'être exploitées. Ils devraient également développer une expertise numérique et passer au crible les offres d'emploi afin de mieux détecter les trafiquants en ligne.

110. Le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) du CdE, travaillant en étroite collaboration avec des membres du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA), des experts de la Charte sociale européenne et des experts indépendants en matière de lutte contre la traite, a récemment préparé un projet de recommandation aux Etats membres sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, en vue de son adoption future par le Comité des Ministres⁸⁹.

111. Le CdE est prêt à assurer le renforcement des capacités sur les questions susmentionnées, y compris en coopération avec les organisations internationales, en particulier avec le HCR, mais aussi avec les institutions européennes concernées telles que l'Autorité européenne du travail⁹⁰. Il peut aider la Pologne à accroître sa capacité à prévenir et à combattre efficacement la violence sexuelle et sexiste, la traite des êtres humains et le risque d'exploitation et d'abus sexuels des enfants, en formant les parties prenantes, telles que les agents frontaliers, les autorités chargées de l'application de la loi et de la protection des enfants.

⁸⁷ [Note d'orientation du GRETA sur la réponse aux risques de traite des êtres humains liés à la guerre en Ukraine et la crise humanitaire qui en découle](#)

⁸⁸ [Ibid.](#)

⁸⁹ Voir l'activité du CDDH et la [note d'orientation](#) du GRETA sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail. La recommandation a été adoptée le jour de la publication de ce rapport : le 27 septembre 2022.

⁹⁰ <https://www.ela.europa.eu/en/support-people-fleeing-ukraine> (disponible uniquement en anglais)

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

112. Les autorités polonaises, assistées par la société civile et les organisations internationales, ont réagi avec rapidité et efficacité à l'afflux sans précédent de personnes fuyant l'Ukraine. La plupart des personnes qui répondent aux critères d'éligibilité reçoivent les avantages et les services associés au statut de protection temporaire. Le système d'asile polonais n'est toutefois pas pleinement équipé pour recevoir et évaluer le grand nombre de personnes en quête de protection. Des efforts louables ont été fournis pour s'adapter à la situation. Il est cependant nécessaire de mieux identifier tous les réfugiés ayant droit à une protection en vertu de la directive européenne relative à la protection temporaire afin de bénéficier des droits qui y sont consacrés. L'identification des vulnérabilités spécifiques reste essentielle. La RSSG offre par conséquent le soutien du CdE pour profiter de l'opportunité créée par cette nouvelle situation afin de renforcer la procédure d'asile en place et d'améliorer l'accès aux services de protection pour les personnes en situation de vulnérabilité.
113. Ce rapport n'a pas la prétention de fournir une image complète de la situation des personnes fuyant vers la Pologne, ni une analyse complète de toutes les considérations stratégiques. Son objectif principal est d'identifier certains domaines dans lesquels le CdE peut aider, à la demande des autorités polonaises, à faire face aux défis existants. À la lumière aussi du rapport et de la résolution récemment adoptés par l'Assemblée parlementaire du CdE ⁽⁹¹⁾, la RSSG souligne la nécessité de se concentrer sur la planification à moyen et long terme d'une assistance durable, sur la protection de la sécurité et de la dignité des personnes et sur des mesures d'inclusion efficaces. Dans le cadre du Plan d'action sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe (2021-2025), et en étroite coopération avec les organisations internationales, le savoir-faire et l'expertise peuvent être exploités pour fournir une expertise technique et sur mesure aux entités compétentes. Le CdE propose donc de:
1. Soutenir les autorités compétentes afin d'assurer une évaluation de la vulnérabilité et une procédure d'orientation plus efficaces et systématiques, et améliorer les connaissances et les compétences des professionnels et des avocats impliqués dans le processus d'enregistrement en ce qui concerne les garanties pour les personnes ayant des besoins particuliers, notamment en ce qui concerne l'identification, l'accueil et la prise en charge des enfants non accompagnés et des victimes de violence. Une diffusion plus large des cours en ligne gratuits HELP pourrait également contribuer à améliorer les garanties procédurales pour les personnes en situation de vulnérabilité, notamment ceux sur la traite des êtres humains, l'asile et les droits de l'homme, les enfants réfugiés et migrants, avec un accent particulier sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels.
 2. Conformément à la politique des autorités polonaises, à savoir éviter le développement et l'installation de grands camps de réfugiés, soutenir leurs efforts dans la mise en œuvre de leur plan d'urgence visant à améliorer la capacité de logement, en tenant compte des intérêts et des besoins de la population locale et des réfugiés, en évitant les camps de tentes et la ghettoïsation de certains groupes de population. À cette fin, une expertise et des conseils supplémentaires peuvent être fournis sur les normes existantes du CdE, pour compléter la mise en œuvre du soutien financier récemment annoncé par la CEB du CdE.
 3. Continuer à soutenir le renforcement de la capacité des gouvernements locaux à fournir des services de base, également à moyen et long terme.
 4. Mettre à profit l'expertise du CdE pour soutenir les parties prenantes fournissant une assistance psychologique ou en cas de traumatisme et permettre une détection et un

⁹¹ Voir : [Conséquences humanitaires et déplacements internes et externes en lien avec l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, adoptée le 22 juin 2022](#)

soutien rapides des traumatismes de guerre, y compris chez les enfants ukrainiens, en renforçant les équipes/équipes de psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux et éducateurs cherchant à mener des interventions d'urgence avec le personnel des services de santé et sociaux travaillant sur le soutien psychosocial et le traitement des traumatismes.

5. Engager les autorités à tous les niveaux ainsi que les communautés locales afin de faciliter l'inclusion linguistique des adultes et des enfants par la mise en œuvre des lignes directrices et des outils existants et la formation des éducateurs.
6. Soutenir les autorités compétentes dans le développement d'un système inclusif concernant l'accès à l'éducation, y compris les structures préscolaires/jardins d'enfants afin que le système scolaire puisse absorber à la fois les enfants polonais et ukrainiens tout en respectant les demandes et l'intention des élèves ukrainiens et de leurs parents de retourner éventuellement en Ukraine.
7. Soutenir les autorités compétentes dans la mise en œuvre du Passeport européen de qualifications pour les réfugiés (EQPR) et permettre aux personnes éligibles d'accéder au marché du travail dans différents secteurs.
8. Aider les autorités compétentes à mettre en œuvre les normes et orientations du CdE en ce qui concerne la lutte contre la traite des êtres humains, la violence fondée sur le genre, l'identification des victimes d'exploitation et d'abus sexuels, y compris les enfants, le renforcement des mesures relatives à la sécurité des enfants et des femmes dans les structures d'accueil et au-delà, y compris le suivi régulier de leur situation, tout en renforçant la coordination avec d'autres organisations internationales, en particulier le HCR, sur ces questions par le biais de programmes de formation et d'événements conjoints.

VII. ANNEXE : PROGRAMME DE LA VISITE

Lundi 30 mai

17:30 - 18:30 Réunion avec les ONG - Fondation Helsinki pour les droits de l'homme, Fondation Batory, Centre polonais d'aide internationale

Mardi 31 mai

09:00 - 10:30 Organisations internationales - réunion avec l'OIM, le HCR et l'Unicef

11:00 - 13:00 Réunion avec les représentants de Frontex et du Forum consultatif de Frontex

15:00 - 16:00 Ville de Varsovie - réunion avec Jacek Najder, Directeur du Bureau de la coopération internationale

16:15 - 17:15 Rencontre avec les représentants de l'Union des métropoles polonaises - Tomasz Fijołek, Directeur du Bureau de l'Union des métropoles polonaises

17:30 - 18:30 Réunion avec la représentante de l'Association des juges de la famille en Pologne, la juge Katarzyna Kościów-Kowalczyk du Tribunal de la famille de Jawor (via une liaison vidéo) et avec la représentante du Conseil national des avocats, Magdalena Bartosiewicz, coordinatrice du Centre de coordination de l'aide judiciaire

Mercredi 1er juin

10:00 - 11:30 Visite du centre d'accueil de Stalowa Wola

15:00 - 15:30 Ministère des Affaires étrangères - réunion avec M. Paweł Radomski, Directeur du département des Nations Unies et des droits de l'homme, MAE de Pologne

16:00 - 17:00 Réunion avec la Représentation de la Commission européenne en Pologne

17:30 - 18:30 Réunion avec le Centre de recherche sur les migrations, Université de Varsovie

Jeudi 2 juin

08:30 - 09:30 Réunion avec des ONG ukrainiennes (Our Choice/Ukrainian House à Varsovie)

10:00 - 11:30 Ministère de l'Intérieur et de l'Administration (incluant également les représentants des gardes-frontières polonais et de l'Office des étrangers)

13:00 - 14:30 Ministère de la Famille et de la Politique sociale - réunion avec M. Stanisław Szwed, Secrétaire d'État, ministère de la Famille et de la Politique sociale

15:00 - 16:30 Visite du centre d'accueil de Nadarzyn - rencontre avec M. Konstanty Radziwiłł, Voivod de la région de Mazowieckie

Vendredi 3 juin

8:15 - 9:15 Réunion avec le Commissaire adjoint aux droits de l'homme, Mme Hanna Machińska

09:30 - 11:00 Réunion avec le Directeur de l'OSCE/BIDDH, Matteo Mecacci, et la première Directrice adjointe, Kateryna Ryabiko.

11:30 - 13:30 Réunion avec l'Action humanitaire polonaise